

PROPRIÉTAIRE		
Nom, Prénom (et/ou nom de l'entreprise)		
Courriel	Téléphone	Cellulaire
REQUÉRANT (si différent du propriétaire)		
Si le demandeur n'est pas le propriétaire de l'immeuble, la partie procuration doit être complétée		
Nom, Prénom (et/ou nom de l'entreprise)		
Adresse (numéro civique, rue, appartement)	Ville	Code Postal
Courriel	Téléphone	Cellulaire
EMPLACEMENT DES TRAVAUX		
Présence d'eau (milieu humide, ruisseau, rivière, lac, etc.) sur ou à proximité du site à l'étude ?		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Terrain adjacent à un chemin public		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Terrain desservi par l'aqueduc et l'égout		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Projet nécessite une approbation au <i>Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)</i> ?		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Noyau villageois <input type="checkbox"/> Sommet et versant de montagne		
Usage et destination de l'immeuble		
<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Autre (spécifier) :		
Type de travaux :		
<input type="checkbox"/> Agrandissement, véranda <input type="checkbox"/> Construction <input type="checkbox"/> Déplacement <input type="checkbox"/> Démolition <input type="checkbox"/> Rénovation <input type="checkbox"/> Galerie, balcon <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Bâtiment principal <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Bâtiments et constructions accessoires <input type="checkbox"/> Abri <input type="checkbox"/> Garage <input type="checkbox"/> Clôture <input type="checkbox"/> Piscine et spa <input type="checkbox"/> Érablière / Refuge <input type="checkbox"/> Remise <input type="checkbox"/> Fermette <input type="checkbox"/> Autre _____
DESCRIPTION DES TRAVAUX		
Coût des travaux (matériel et main d'œuvre)	Date de début des travaux (approx.)	Date de fin des travaux (approx.)
Description sommaire des travaux		
Le projet nécessite une demande de dérogation mineure ?		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<i>Si oui, remplir le formulaire de « demande de dérogation mineure » requis numéro D</i>		
ENTREPRENEUR (cocher si auto-construction) <input type="checkbox"/>		
Nom de l'entrepreneur ou de l'entreprise		Numéro RBQ
Adresse (numéro civique, rue, appartement)	Ville	Code Postal
Courriel	Téléphone	Cellulaire

FORMULAIRE A - DEMANDE DE PERMIS
ET CERTIFICAT D'AUTORISATION – URBANISME

DOCUMENT(S) OBLIGATOIRE(S) À JOINDRE À LA DEMANDE

Aucune demande ne sera acceptée avant l'obtention de TOUS les documents et renseignements requis

- Formulaire de demande de permis et de certificat dûment rempli
- Paiement des frais exigibles - Les frais d'étude sont payables au dépôt de la demande et sont non remboursables

Agrandissement et véranda

- Certificat de localisation après l'an 2000 ou plan projet d'implantation préparé et signé par un arpenteur-géomètre, montrant à l'échelle l'agrandissement et la superficie de déboisement ;
- Plans et devis de construction préparés et signés par un technologue en architecture ou un architecte.

Dans le cas de l'auto-construction d'un agrandissement d'un bâtiment principal de plus de 25 m² (inclure en plus) :

- Engagement d'inspection visuelle de la charpente par un technologue, un architecte ou un inspecteur en bâtiments.

Le projet vise-t-il l'ajout de chambre à coucher? **Le remplacement de l'installation septique pourrait être requis** OUI NON

Coûts : 200\$ résidentiel
200\$ non résidentiel

Construction d'un bâtiment principal

- Certificat d'implantation préparé et signé par un arpenteur-géomètre, montrant à l'échelle le bâtiment, la superficie de déboisement, la topographie si la pente naturelle du terrain est de plus de 20 % *Étant donné qu'un certificat de localisation est requis à la fin de la construction, il est suggéré d'obtenir un prix pour les 2 documents au moment de la demande pour le certificat d'implantation ;
- Plans et devis de construction préparés et signés par un technologue en architecture ou un architecte avec sceau et signature.

Dans le cas d'une auto-construction (inclure en plus)

- Engagement d'inspection visuelle de la charpente par un technologue, un architecte ou un inspecteur en bâtiments.

Coûts : 300\$ résidentiel
+100\$ logement additionnel
110\$ bac pour le composte
110\$ bac pour les déchets
0\$ bac pour le recyclage
500\$ non résidentiel

Construction accessoire Abri Garage Érablière/Fermette Maison d'invités

Piscine/spa Remise Autre (incluant modification et agrandissement)

- Certificat de localisation après l'an 2000 ou plan projet d'implantation préparé et signé par un arpenteur-géomètre, montrant à l'échelle le bâtiment ou la construction accessoire et la superficie de déboisement ;
- Plans et devis de construction montrant à l'échelle les 4 élévations du bâtiment, plan de chaque étage et coupe de murs.

Piscine (inclure en plus)

Creusée Hors-terre

- Plan de la piscine à l'échelle (dimensions, profondeur, volume), emplacement de la clôture, équipements accessoires et matériaux.

Coûts : 100\$
100\$ garage
200\$ maison d'invités

Démolition Bâtiment principal Bâtiment et/ou construction accessoire

Bâtiment patrimonial (faire référence au règlement 913 pour les documents à fournir)

- Photographies du(des) bâtiment(s) visé(s) et motif justifiant la démolition ;
- Plan de localisation à l'échelle du(des) bâtiment(s) visé(s) ;
- Description technique des moyens utilisés pour la démolition, le nettoyage et le réaménagement du site après la démolition ;
- Autorisation des services publics ou parapublics attestant du débranchement des services (égout, aqueduc, électricité, etc.) ;
- Engagement à vidanger et condamner l'installation septique et le puits ou à installer un bouchon de salubrité sur les conduits ;
- Moyens utilisés pour sécuriser la fondation pendant qu'elle est inutilisable (si fondation non démolie) ;
- Liste des procédures utilisées au moment de la démolition ;
- Conteneur à déchets sur les lieux (obligatoire).

Coût : 200\$
2500\$ Frais d'étude, si patrimonial

Déplacement

Bâtiment principal

Bâtiment et construction accessoire

- Certificat de localisation après l'an 2000 préparé et signé par un arpenteur-géomètre ;
- Photographies du bâtiment à déplacer.

Coût : 200 \$

Rénovation intérieure

Rénovation extérieure

- Cuisine Mur Plancher Salle de bain Balcon, galerie, terrasse Fondation Revêtement
- Autre (spécifiez) Cliquez ici pour taper du texte. Porte/fenêtre Toit Autre (spécifiez) Cliquez ici pour taper du texte.
- Certificat de localisation après l'an 2000 ou plan projet d'implantation préparé et signé par un arpenteur-géomètre, montrant à l'échelle les balcons, galeries, terrasses ou fondation, si applicable ;
- Plans de construction montrant à l'échelle 4 élévations du bâtiment, plan de chaque étage et coupe de mur, si applicable ;
- Devis détaillé des travaux (type de travaux, dimension, détail de construction, etc.), si applicable ;
- Tout autre document jugé pertinent à la compréhension des travaux.

Le projet vise-t-il l'ajout de chambre à coucher (le remplacement de l'installation septique pourrait être requis?) oui non

Coût : 200 \$ résidentiel
200 \$ non résidentiel

LA SECTION PROCURATION DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE SIGNÉE PAR L'ENSEMBLE DES PROPRIÉTAIRES

PROCURATION DU / DES PROPRIÉTAIRE (S)

Je, nom du propriétaire en lettres moulées _____, autorise _____ à signer en mon nom tout permis de construction ou certificat d'autorisation délivré par la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et j'ai signé ce _____ jour de _____ de l'an _____.

Signature du propriétaire _____

ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Je, nom du demandeur en lettres moulées _____, déclare que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts et que si le permis ou certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux conditions et dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter et j'ai signé ce _____ jour de _____ de l'an _____

Signature du demandeur _____

* Les professionnels spécifiés doivent être membres en règle d'un ordre ou association professionnel(le) reconnu au Québec.